

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE  
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 25 JUIN 2018**

**Objet**

**FDAEC 2018**

***LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :***

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 19 Juin 2018 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

**Etaient présents :**

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON,  
M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN,  
M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme BONNAL,  
Mme LOUKOMBO SENG, M. MEYRE, M. DANDY, M. BAGILET,  
Mme LARUE, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. ROBERT,  
Mme FEURTET, M. CALT, Mme VELU, M. HADON, M. DROILLARD**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**Mme COLLIN à Mme LARUE – Mme MILLORIT à M. PUYOBRAU  
Mme LAQUIEZE à Mme DURLIN - M. RAIMI à M. NAFFRICHOUX  
M. LERAUT à M. BOURIGAULT – M. VERBOIS à M. CALT**

**Absents :**

**M. BELLOC  
Mme CAGNIN**

**Mme LOUKOMBO SENG a été nommée secrétaire de séance**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Conseil Départemental, par le Fonds Départemental d'Aide aux Equipements des Communes, apporte une aide aux communes pour certains de leurs équipements.

La commune de Floirac a prévu, en 2018, un certain nombre de travaux sur les bâtiments communaux et la participation du FDAEC peut être sollicitée.

Les projets retenus sont :

- Le remplacement de l'étanchéité de la toiture terrasse de la Maison des Sports et de la Culture par une membrane. Cette membrane est âgée de plus de 20 ans et présente de trop nombreuses fissures impliquant des fuites à répétition lors des événements pluvieux.

Le montant des travaux est de 32 786 € HT + 11 870 € HT (option isolation) soit au total **44 656 € HT**,

- Remplacement de l'ascenseur à la médiathèque Roland Barthes. Cet ascenseur est âgé de plus de 20 ans. La remise aux normes n'étant pas faisable, la commune doit effectuer son remplacement.

Le coût des travaux s'élève à **23 800 € HT**,

- Remise aux normes du réseau d'alimentation des douches du gymnase Yves du Manoir. Ce réseau doit être remplacé afin d'être en conformité avec les règles sanitaires concernant notamment les risques de prolifération de la légionnelle. Le réseau va donc être complètement remplacé ainsi que l'ensemble des douches. Le montant des travaux s'élève à **27 377 € HT**.

### Plan de Financement Dépenses

Dépenses	
Désignation	Montant en € HT
Remplacement étanchéité de la toiture terrasse de la Maison des Sports et de la Culture	44 656
Remplacement de l'ascenseur de la médiathèque Roland Barthes	23 800
Remise aux normes de l'installation du réseau d'alimentation en eau des douches du gymnase Yves du Manoir	27 377
Total HT	95 833
TVA	19 166,60
<b>Total TTC</b>	<b>114 999,60</b>

Recettes	
Désignation	Montant en € HT
<b>FDAEC</b>	<b>64 143,21</b>
Participation communale	31 689,79
Total HT	95 833,00
TVA	19 166,60
<b>total TTC</b>	<b>114 999,60</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;  
 Vu l'avis de la Commission Urbanisme, Renouvellement Urbain et Services Techniques en date du 12 juin 2018

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**APPROUVE** le plan de financement ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la participation du FDAEC pour un montant de 64 143,21 €

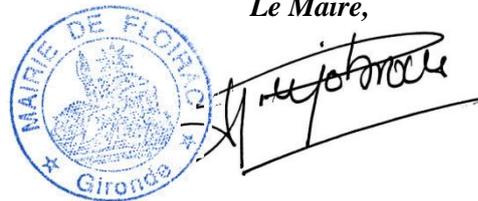
Nombre de votants : 31
Suffrages exprimés : <b>31</b>
Pour : 31
Contre :
Abstention :

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus  
Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :**

**A la Mairie de FLOIRAC, le 26 juin 2018**

**Le Maire,**

The image shows a circular official stamp of the Mairie de Floirac, Gironde. The stamp contains the text "MAIRIE DE FLOIRAC" at the top and "Gironde" at the bottom, with a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.